



Les fondamentaux de l'export vers le Royaume-Uni

Marc Fabre-Garrus, chef de la Mission Action Economique et Entreprises pi, marc.fabre-garrus@douane.finances.gouv.fr

Nathan Jouannot, adjoint à la Mission Action Economique et Entreprises, nathan.jouannot@douane.finances.gouv.fr

Objectifs :

- Appréhender les grandes notions douanières
- Sécuriser et optimiser vos opérations douanières
- Présentation des accompagnements proposés par nos services

Sommaire

1. Les notions douanières

- ✓ La notion d'exportation
- ✓ Le numéro EORI

2. Le triptyque douanier

- ✓ L'espèce tarifaire
- ✓ L'origine d'une marchandise
- ✓ La valeur en douane

3. L'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Royaume-Uni

- ✓ Quelques chiffres
- ✓ L'origine préférentielle
- ✓ Les preuves d'origine

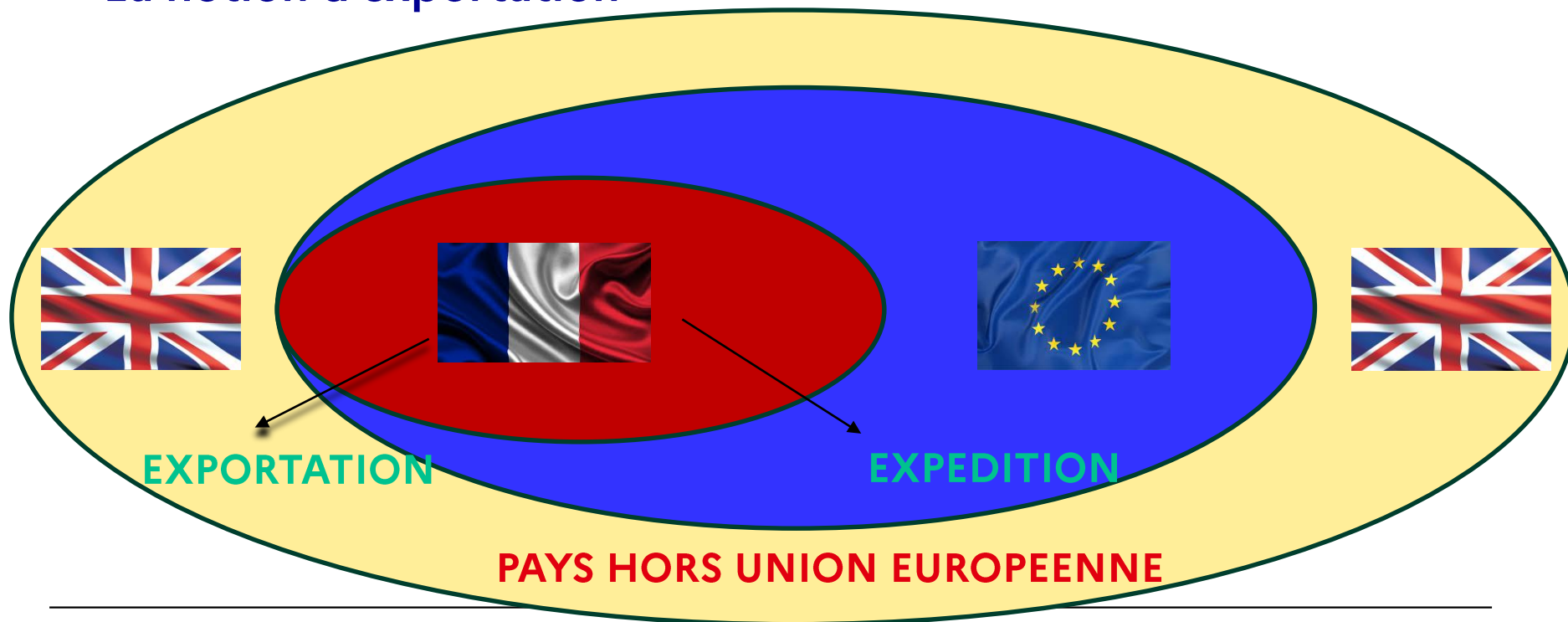
4. La réglementation applicable à l'export

- ✓ La vente hors taxe
- ✓ Access2markets
- ✓ Le Brexit et les contrôles sanitaires et phytosanitaires

5. La douane vous accompagne

- ✓ Les sécurisations offertes par la douane
- ✓ Un réseau d'accompagnement

✓ La notion d'exportation



✓ La notion d'exportation

➤ Des notions différentes : flux extracommunautaires et flux intracommunautaires

✓ **Exportation** : passage en douane

- Obtention d'un numéro EORI
- Déclarations en douane

✓ **Expédition** : libre-circulation des marchandises

- Formalités fiscales (déclaration EMEBI)

✓ La notion d'exportation

Les déclarations en douane sont généralement réalisés par des déclarants en douane appelés « RDE », représentants en douane enregistrés.

"Frais de douane"

≠

"Droits de douane"

2. Le triptyque douanier

L'opérateur a besoin de connaître d'une marchandise :

- 1. son espèce tarifaire**
- 2. Son origine**
- 3. Sa valeur**

... pour déterminer son traitement douanier.

✓ L'espèce tarifaire

L'opérateur a besoin de connaître d'une marchandise :

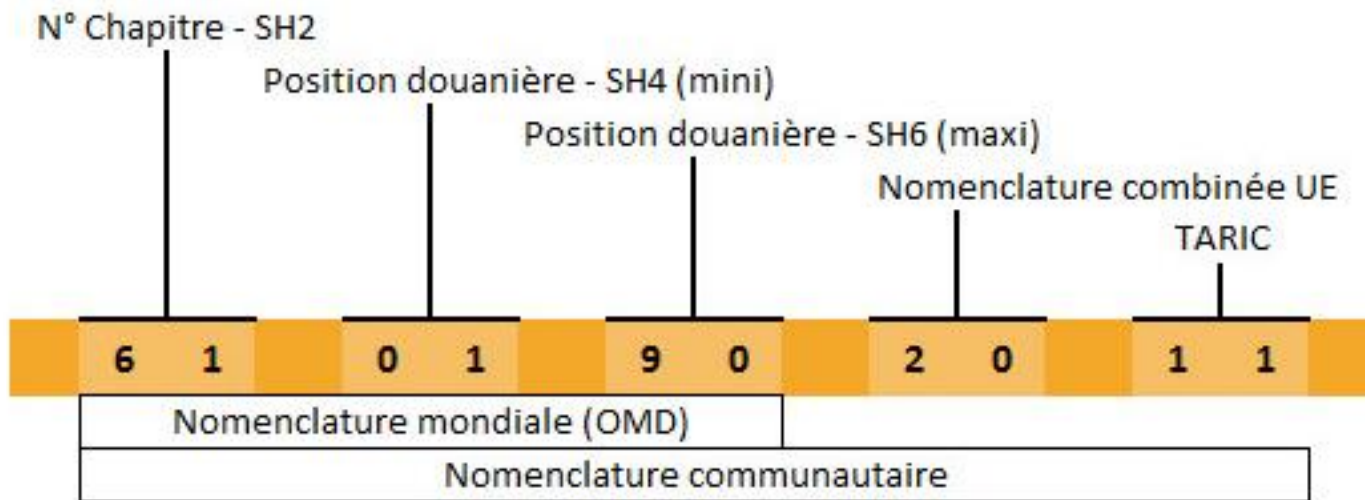
1. son espèce tarifaire

La nomenclature tarifaire permet de déterminer le **Tarif Extérieur Commun (TEC)**.

TEC est le taux maximal de droits de douane exigible à l'importation pour une marchandise donnée.

Des appellations différentes : code douanier, HS code, espèce tarifaire, nomenclature, code TARIC...

✓ L'espèce tarifaire



A quoi sert l'espèce tarifaire?

Déterminer les mesures de politique commerciale, les normes de sécurité, les formalités sanitaires applicables

Une harmonisation des règles douanières

Déterminer les droits de douane à l'importation dans l'Union européenne

L'élaboration de statistiques fiables

Interprétation uniforme des traités et accords commerciaux

Le classement d'une marchandise n'est pas toujours évident à déterminer.

Les marchandises ne sont pas toutes reprises nommément dans le tarif.

La dénomination commerciale
≠
Dénomination tarifaire



0401	Lait et crème de lait, non concentrés ni additionnés de sucre ou d'autres édulcorants TN 701
040110	d'une teneur en poids de matières grasses n'excédant pas 1%
040120	d'une teneur en poids de matières grasses excédant 1% mais n'excédant pas 6%
040140	d'une teneur en poids de matières grasses excédant 6% mais n'excédant pas 10%
040150	d'une teneur en poids de matières grasses excédant 10%

RITA : un outil d'aide au classement

Le téléservice RITA est accessible depuis le site douane.gov.fr.

Il vous permet de rechercher une nomenclature et de simuler une opération de dédouanement.

Service en ligne
Tarif douanier communautaire et national (RITA)
Mis à jour le 27/04/2021

POUR QUI
Toutes les sociétés qui importent des marchandises originaires d'un pays hors Union européenne.

POUR QUOI
Consulter la réglementation et la taxation de marchandises originaires de pays tiers qui sont importées dans l'UE.

QUAND
Avant l'opération d'importation pour éviter toute difficulté.

[Accéder au service en ligne](#)

✓ L'origine

L'opérateur a besoin de connaître d'une marchandise :

2. Son origine



Ne pas confondre ORIGINE et PROVENANCE



La marchandise reste chinoise et ne devient pas britannique.

Une simple opération de déchargement/rechargement dans un port ou un aéroport n'est pas considérée comme suffisante pour conférer le caractère originaire à un produit.

Ne pas confondre **ORIGINE** et **PROVENANCE**

La provenance d'une marchandise correspond à un flux physique entre deux pays.

Notion en lien avec la logistique.

Pays duquel la marchandise a été expédiée à destination du Territoire douanier de l'Union.

Origine non préférentielle / origine préférentielle

Deux origines sont à distinguer

Origine non préférentielle



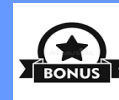
Nationalité de la marchandise : toutes les marchandises ont obligatoirement une ONP

Enjeux multiples

→ Régie par le régime par le Code des douanes de l'Union

≠

Origine préférentielle



Uniquement si accord commercial signé par l'UE

Enjeu unique

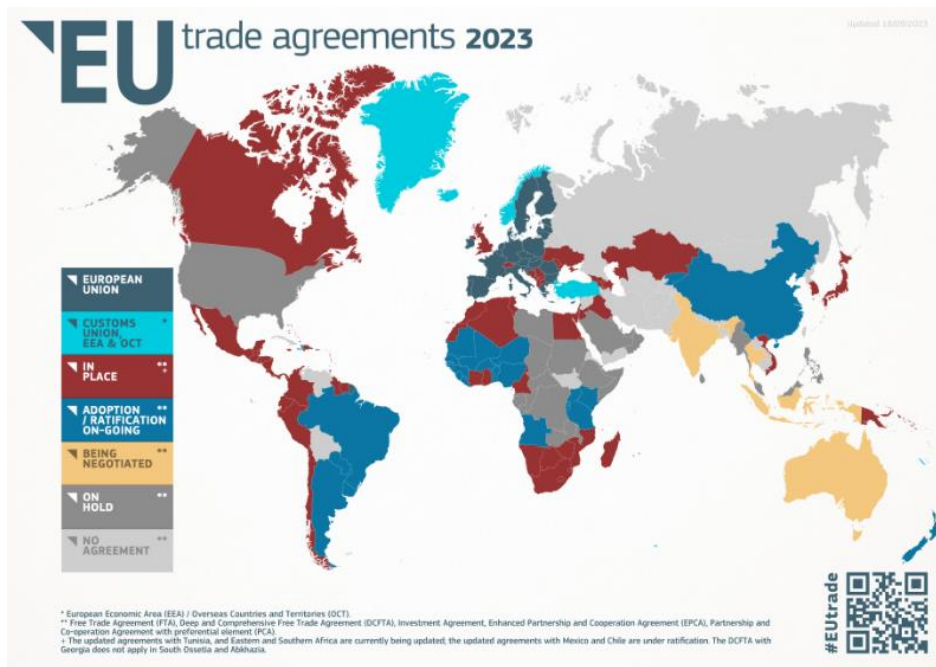
→ Vérifier l'existence d'un accord de commerce entre l'UE et le pays partenaire

→ Si l'accord existe, vérifier le respect des règles de détermination de l'origine préférentielle

Le réseau d'accords de commerce le plus vaste du monde

L'UE a signé **47 accords commerciaux** avec **79 partenaires** dont le Royaume-Uni.

La démarche de l'UE s'inscrit dans le respect des règles de l'OMC.



✓ La valeur en douane

L'opérateur a besoin de connaître d'une marchandise :

3. Sa valeur en douane

La détermination de la valeur de la marchandise importée intervient seulement après la recherche de l'espèce tarifaire puis de l'origine pour appliquer les droits de douane.

Les trois notions (Espèce, Origine, Valeur) sont liées et doivent faire l'objet d'une attention particulière avant toute importation ou exportation.

3. L'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Royaume-Uni

✓ Quelques chiffres :

En 2022, la France a exporté **34,2 milliards d'euros** de biens vers le Royaume-Uni.

Le Royaume-Uni est le **6^e client** de la France (derrière l'Allemagne, l'Italie, les Etats-Unis, la Belgique et l'Espagne).

Entre septembre 2022 et août 2023, les exportations de produits de l'industrie agro-alimentaires ont représenté **5,196 milliards d'euros**.

Source : Le Kiosque et la Direction générale du Trésor

3. L'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Royaume-Uni

✓ L'accord de commerce et de coopération :

L'accord de commerce et de coopération (ACC) a été signé le **30 décembre 2020**. Il a été appliqué à titre provisoire à compter du **1er janvier 2021** et est entré en vigueur le 1er mai 2021.

L'accord de commerce et de coopération entre **l'Union européenne** et le **Royaume-Uni** comprend:

- un accord de libre-échange, prévoyant une coopération ambitieuse sur les questions économiques, sociales, environnementales et de la pêche,
- un partenariat étroit sur la sécurité des citoyens,
- un cadre de gouvernance global.

3. L'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Royaume-Uni

L'utilisation de l'accord de libre-échange permet à une marchandise de bénéficier d'un traitement préférentiel, c'est-à-dire **l'exonération de droits de douane**.

Vous devez vérifier au préalable que la marchandise a une **origine préférentielle** au regard des règles fixées par l'accord de libre-échange.

3. L'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Royaume-Uni

Résultats pour le code produit 0401.20.11 de France à Royaume-Uni

Droits de douane

Droits de douane dans une position

Règles d'origine ▼

Règles d'origine – ROSA

Origin documentation and verification

Règles d'origine concernant d'autres accords

Taxes

Procédures et formalités ▼

Droits de douane

dernière mise à jour: 04 octobre 2023

[Comment lire les résultats](#)

MFN Taux applicable à la nation la plus favorisée **15.0 GBP/100 kg**

Droit de douane applicable aux 234 pays et territoires

EU Taux préférentiel de l'UE **0%**

Droit de douane applicable aux 27 pays et territoires

3. L'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Royaume-Uni

Résultats pour le code produit 0401.20.11 de France à Royaume-Uni

Droits de douane

Droits de douane dans une position

Règles d'origine ▼

Règles d'origine – ROSA

Origin documentation and verification

Règles d'origine concernant d'autres accords

Taxes

Procédures et formalités ▼

Droits de douane

dernière mise à jour: 04 octobre 2023

[Comment lire les résultats](#)

MFN Taux applicable à la nation la plus favorisée **15.0 GBP/100 kg**

Droit de douane applicable aux 234 pays et territoires

EU Taux préférentiel de l'UE **0%**

Droit de douane applicable aux 27 pays et territoires

3. L'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Royaume-Uni

L'accord prévoit deux procédures de sollicitation de la préférence tarifaire :

1. **Attestation d'origine** apposée par l'exportateur sur un document commercial (annexe ORIG 4 page 482) :
 - ✓ Pour les envois inférieurs à 6 000 euros, vous pouvez émettre des attestations d'origine sans statut particulier.
 - ✓ Au-delà de ce seuil, vous devez obtenir le statut d'**exportateur enregistré**.

Le statut d'exportateur enregistré s'obtient gratuitement via le service en ligne
SOPRANO REX.

3. L'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Royaume-Uni

Evolution : **plus grande responsabilisation des opérateurs** en matière de justificatifs de l'origine préférentielle

2. La connaissance de l'importateur (Importer's Knowledge)

- pas de document spécifique à transmettre à l'appui de la déclaration
- standard pour les futurs accords
- l'importateur s'engage à fournir à première réquisition des autorités du pays d'importation tous les justificatifs et pièces nécessaires permettant de justifier le caractère originaire de la marchandise importée
- renverse la charge de la preuve (de l'exportateur à l'importateur) : nécessite une **relation de confiance avec vos clients ou fournisseurs**

4. La réglementation applicable à l'export

✓ La vente hors taxe

Lorsque le client est situé hors du Territoire Douanier de l'Union (TDU), l'entreprise peut facturer **hors TVA** au titre de l'article 262 I 1 ° du Code Général des Impôts (CGI) à condition d'être en mesure de justifier de la réalité de la sortie des marchandises.

La déclaration en douane d'exportation comportant la **mention "ECS sorti"** est le justificatif principalement requis.














✓ Access2markets



Access2Markets

- Accueil
- Biens ▾
- Services ▾
- Investissements ▾
- Marchés ▾
- Boîte à outils ▾
- Contact
- ➔ Single Entry Point for Trade Barriers

Mon Assistant en matière de commerce

-  Biens + ROSA 
-  Services et investissements 
-  Marché 
-  Restrictions imposées par la Russie/la Biélorussie 

Y compris **ROSA** Rules of Origin Self-Assessment  [Comment utiliser ce formulaire](#)  [Clause de non-responsabilité](#) 

Nom du produit ou code SH Pays de provenance  Pays de destination 

✓ Le Brexit et les contrôles sanitaires et phytosanitaires

30 avril 2024 : déploiement des contrôles effectifs avec la mise en place des contrôles d'identité et physiques qui auront lieu dans les nouveaux postes de contrôles frontaliers. Tous les produits sont concernés animaux et végétaux en provenance de l'Union Européenne, à l'exception de l'Irlande.

Je vous invite à consulter le lien suivant : <https://agriculture.gouv.fr/le-brexit-et-les-contrôles-sanitaires-et-phytosanitaires>

4. La douane vous accompagne



Les sécurisations offertes par la douane

✓ Sécuriser votre nomenclature : le RTC

Le Renseignement Tarifaire Contraignant vous permet d'obtenir, auprès des douanes françaises, une décision de classement concernant l'espèce tarifaire des marchandises que vous souhaitez importer ou exporter.

Contraignant pour l'ensemble des douanes européennes.

GRATUIT

Les sécurisations offertes par la douane

✓ Sécuriser votre origine : le RCO

Le **Renseignement contraignant sur l'origine (RCO)** permet de s'assurer de l'origine préférentielle d'une marchandise à l'importation et à l'exportation en vue de l'application d'un régime préférentiel.

Le RCO est contraignant :

- pour les autorités douanières (UE) vis-à-vis du titulaire de la décision à l'égard des marchandises pour lesquelles les formalités douanières sont accomplies
- pour le titulaire de la décision vis-à-vis des autorités douanières.

Le RCO est **valable trois ans** dans **tous les pays de l'UE**. La procédure est **gratuite**.

Il est délivré par un service spécialisé, le **SOMIF** (Service de l'Origine et du Made in France).
somif-rco@douane.finances.gouv.fr

Un réseau d'accompagnement

✓ Les cellules-conseil (CCE)

- 40 CCE implantées en Métropole et Outre-mer au sein des Pôles d'Action Economique (PAE)
- Diagnostic personnalisé et suivi gratuit pour optimiser les opérations douanières
- Cibles : Start-ups, TPE/PME, ETI, représentants en douane enregistrés (RDE)
- Coordonnées disponibles sur le site douane.gouv et promotion de notre action par la communication et notre réseau de partenaires

L'offre de conseil

Stratégie à l'international :

- **Choix de l'incoterm**
- **Déterminer les droits et taxes applicables à la marchandise**
- **Favoriser la compétitivité de l'entreprise : accords de libre-échange (délivrance de statut : exportateur agréé ou enregistré)**
- **Connaître la réglementation applicable à sa marchandise**

- ✓ L'attaché douanier à Londres :
londres.dgddi@douane.finances.gouv.fr

- ✓ Le chargé de mission BREXIT de Direction Interrégionale des
Douanes des Hauts-de-France : **Hervé Mathevet**,
herve.mathevet@douane.finances.gouv.fr

Merci pour votre attention !

Je vous invite à contacter vos cellules-conseils aux entreprises afin de bénéficier d'un accompagnement personnalisé et gratuit.

<https://www.douane.gouv.fr/les-cellules-conseil-aux-entreprises-cce>